



Régularisation d'un étudiant admis par concours

Par **Opus28**, le **15/07/2018** à **11:54**

Bonjour je suis venu en France pour un concours d'entrée dans une école de formation privée. J'ai réussi le concours. Maintenant j'avais un visa de 3 mois. Je voudrais régulariser ma situation avec un titre de séjour. que faire? Dois je impérativement repartir au pays d'origine pour une nouvelle procédure visa étudiants? Aidez moi s'il vous plaît

Par **amajuris**, le **15/07/2018** à **15:30**

bonjour,rnce lien devrait vous intéresser:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2231>rn selon ce lien, vous devez commencer par demander un visa long séjour dans un consulat de france.rnun visa court séjour ,n'est pas prévu pour se maintenir sur le sol français.rnsalutations